

PRÉFET DE L'HÉRAULT

Direction des Relations avec les Collectivités Locales
Bureau de l'Environnement
DRCL 3/
Affaire traitée par BC/MH
Téléphone : 04.67.61.68.62/62.73
Télécopie : 04.67.02.25.46
Mèl : brigitte.caron@herault.gouv.fr
Mel : marina.hamadi@herault.gouv.fr

Montpellier, le - 3 AOUT 2012

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE
PARCELLAIRE COMPLEMENTAIRE**

Par la Communauté d'agglomération de Montpellier
Réalisation de l'intercepteur EST sur la commune de CLAPIERS

- **Durée de l'enquête :** 15 jours consécutifs
Du lundi 10 au lundi 24 septembre 2012 inclus
- **Lieu de l'enquête :** Mairie de Clapiers, lieu d'implantation de l'ouvrage et siège de l'enquête - Hôtel de Ville - 34830 Clapiers, où le dossier sera déposé et pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :
 - * Le matin : du lundi au vendredi : de 08h30 à 12h00
 - * L'après-midi : du lundi au vendredi : de 13h30 à 18h00 (le mardi jusqu'à 19h00)
- **Commissaire Enquêteur :** Monsieur Gilbert MORLET, Ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat, retraité, est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur recevra en personne, les observations du public aux dates et heures suivantes à la Mairie de Clapiers située - Hôtel de ville - 5 grand'rue - 34830 Clapiers.

- le mardi 11 septembre 2012 de 14h00 à 17h00
- le lundi 24 septembre 2012 de 15h00 à 18h00

Il recevra les déclarations faites par le public soit oralement, soit par écrit (à l'adresse : M le Commissaire Enquêteur - Mairie de Clapiers - Enquête parcellaire partielle complémentaire - Service Renouvellement Urbain - 5 grand'rue - 34830 CLAPIERS) et les consignera ou les annexera au registre d'enquête. Le Commissaire Enquêteur pourra également recevoir, sur rendez-vous, toute personne qui lui en fera la demande.

En outre, le rapport et les conclusions que M le Commissaire Enquêteur est tenu de rendre dans les délais prévus par les textes pourront être consultés par le public en Mairie de Clapiers, ainsi qu'à la Préfecture de l'Hérault, Direction des Relations avec les Collectivités Locales, Bureau de l'Environnement (DRCL/3) 45 place des Martyrs de la Résistance 34062 Montpellier Cedex 2, pendant une période d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête. .

Ils seront également mis en ligne sur le site de la Préfecture à l'adresse suivante : http://www.herault.gouv.fr/actions/enquetes_publicques/enquetes_publicques.shtm